



EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 3 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 3 juillet 2025 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique,
sous la présidence Monsieur Philippe TERRIER, Maire,

PRESENTS :

Monsieur TERRIER ; Madame CORFMAT ; Monsieur BRUVIER ; Madame MOREL ; Monsieur NERIN ;
Madame BERIAULT ; Monsieur HAUTDEBOURG ; Monsieur KANOUTE ; Monsieur BARRIER ; Madame BRETON ;
Monsieur CORTÈS ; Monsieur ESTAGER ; Monsieur MAUGER ; Monsieur OULD AHMED TALEB ;
Madame SEBIH ; Monsieur DERUEM ; Madame POULENARD ; Madame CROS ; Monsieur VERSCOUSTRE ;
Monsieur LTEIF ; Madame FERRER.

POUVOIRS :

Madame LACROIX, pouvoir à Monsieur BRUVIER,
Madame Céline LENOIR, pouvoir à Madame SEBIH,
Monsieur LAMAAIZI, pouvoir à Monsieur VERCOUTRE,
Madame PLESSIER, pouvoir à Madame CORFMAT,
Monsieur MEUCCI, pouvoir à Monsieur DERUEM,
Madame AFFDAL- PUTFIN, pouvoir à Monsieur LTEIF,

ABSENTS EXCUSES :

Madame COLOMBA

Objet : Nouvelle appellation du parking du haut de la rue des Caves : Place BALANDRAS

Considérant la demande du fils de Monsieur BALANDRAS qui souhaite, en hommage à son père,
donner son nom au parking rue des caves,

Considérant que Monsieur BALANDRAS Joseph, ancien conseiller municipal de la ville de Mouy et
bénévole au sein de l'US MOUY en 1935, était l'initiateur de la création de ce parking,

Considérant que le Conseil Municipal accède à cette demande et souhaite renommer ce lieu « Place
BALANDRAS »

Le Conseil Municipal,

Délibère

Article 1 : décide de nommer le « parking du haut de la rue des Caves » en « Place BALANDRAS »

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise et Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Secrétaire Général de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° : 34/25
 Date de convocation : 25 juin 2025
 Nombre de membres en exercice : 28
 Nbre de membres présents ou représentés : 27
 Nbre de membres absents : 1
 Vote au scrutin public
 Pour : 27
 Contre : 00
 Abstention : 00
Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Patrick BRUVIER



Le Maire,

Philippe TERRIER

